

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## LETTE DE PARIS

A la rentrée la Chambre aura à travailler. Elle a comme on dit vulgairement, du pain sur la planche : loi sur la réforme de l'enseignement, loi sur les syndicats complétant celle de 1884, par l'adjonction de la capacité civile, loi modifiant le fonctionnement et la composition des conseils de guerre, loi contre les congrégations, enfin le budget. Je ne parle pas des interpellations qui ne manqueront pas, mais l'interpellation est l'amusement, la discussion d'une loi est le travail.

Il est probable que le projet du gouvernement accordant aux syndicats la personnalité civile, c'est-à-dire, la possibilité de devenir propriétaires, sera voté sans encombre. La loi contre les congrégations réunira une majorité républicaine, mais il y aura de l'opposition, — et beaucoup. Celle réformant l'enseignement secondaire subira encore plus de tiraillements, ainsi que les assauts des libéraux vieux jeu, qui ne comprennent pas qu'à une situation nouvelle, il faut des institutions également nouvelles. La République a été mise en danger quatre fois en vingt-huit ans ; il faut rogner les ongles à l'ennemi, en lui enlevant l'éducation de la jeunesse. Enfin la loi sur les conseils de guerre n'attirera pas moins de foudres, non parce qu'elle est dangereuse pour le salut de l'armée, mais parce que nous sommes encore trop près de l'affaire Dreyfus.

Pourtant cette loi passera aussi, parce que, au fond, elle est bonne et n'est pas une loi de combat. Les conseils de guerre ne sont pas partout organisés comme chez nous, et M. Cornély nous cite, dans le *Figaro*, un exemple typique. Il s'agit de l'armée russe, et voici la façon dont les conseils de guerre sont recrutés et constitués.

« Il existe à Saint-Petersbourg une Académie militaire de droit, établie sur le modèle d'une faculté de droit. Après avoir servi quelques années dans les troupes, les officiers qui veulent faire leur carrière dans la justice militaire entrent au concours dans cette Académie, où ils suivent des cours sur toutes les sciences juridiques et politiques et où ils étudient spécialement l'organisation et la procédure des trois instances des tribunaux militaires. Les professeurs, tous juristes de premier ordre, sont recrutés aussi bien dans le militaire que dans le civil.

« Avec ce système on a des juges militaires qui comprennent les exigences du service et qui sont imbus des principes immuables de la justice et du droit.

« Là-bas, on fait sa carrière dans les conseils de guerre et la dispensation de la justice militaire n'est pas, comme chez nous, traitée en service accessoire et abandonnée à ceux à qui leur insuffisance militaire, ou leur âge, interdit les grandes ambitions. »

Enfin, le budget occupera aussi nos honorables, qui trouveront une distraction dans le vote ou le rejet de celui des cultes. La prochaine session promet donc d'être très chargée ; nous avons un ministère que le travail n'effraie pas !

Avec quoi, au Transvaal, les anglais se battront-ils ? Ils sont muets sur ce point bien que de tous les côtés du globe on leur pose des questions. Leur silence inquiète.

Les balles *dum-dum*, qu'ils ont inventées à l'usage des Indiens et des Derviches ont été prosrites par le Congrès de la Haye. Mais, il y a avec l'humanité des accommodements. Un prêtre célèbre et gourmand, pour éviter de commettre un péché, baptisait carpe un poulet qu'il mangeait le vendredi ; les anglais ont, paraît-il, une cartouche à balle explosible qu'ils ont baptisée le *new service bullet*. Ce n'est plus la *dum-dum* ; c'est mieux ! La *dum-dum* était un enfantillage à côté de la *bullet*, « la petite balle », à laquelle nos philanthropes voisins seuls songeront à porter un toast.

Nous ne tarderons pas à être renseignés sur les projectiles employés par les patriotes de M. Chamberlain. S'ils sont ce qu'on dit, une clameur d'indignation s'élèvera de partout, et l'Angleterre se sera créé de nouvelles sympathies dans le monde.

X...

## LA HAUTE COUR

Le président de la commission d'instruction de la Haute Cour a commencé lundi matin l'interrogatoire des inculpés appartenant au groupe antisémite, et le premier entendu a été M. Dubuc, assisté de M<sup>e</sup> Evain, son défenseur.

### Interrogatoire de M. Brunet

A onze heures, M. Brunet, qu'assistait M<sup>e</sup> Jacquemond, était à son tour introduit dans le cabinet de M. Bérenger.

M. Bérenger lui dit tout d'abord : « Vous êtes très jeune pour vous occuper de politique ! »

A quoi M. Brunet a répondu : « On ne m'a pas trouvé trop jeune pour me mettre en prison. »

L'interrogatoire a commencé après cet exorde.

M. Brunet a refusé de répondre à l'interrogatoire de M. Bérenger, auquel il a fait une déclaration annexée au procès-verbal dans laquelle il expose les motifs de son attitude.

### Interrogatoire de M. Cailly

A deux heures et demie, M. Bérenger commence l'interrogatoire de M. Cailly, qui est assisté de M<sup>e</sup> Evain.

### L'Inculpé Girard

A six heures on a introduit l'inculpé Girard, que M. Bérenger a longuement interrogé.

### M. de Monicourt

Le docteur Beauvais, commis par M. Bérenger pour l'examen de M. de Monicourt, a conclu, d'accord avec son confrère le docteur Récamier, qu'étant donnée l'acuité des rhumatismes du prisonnier, il serait imprudent de le garder en cellule.

## A propos du jugement de Rennes

Le *Petit Bleu* avait écrit à M. Trarieux, président de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen, en lui posant les trois questions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Considérez-vous comme définitifs le jugement de Rennes et la grâce qui l'a suivi ?
- 2<sup>o</sup> Sinon, par quels moyens pensez-vous que sera obtenue la réhabilitation légale ?
- 3<sup>o</sup> Votre avis sur la situation politique.

L'honorable sénateur de la Gironde a adressé la lettre suivante à notre confrère parisien :

« Monsieur,

Je me prête volontiers à votre questionnaire. Voici mes réponses à vos trois questions :  
1<sup>o</sup> L'arrêt du conseil de guerre de Rennes a été conforme aux nombreux avertissements qui le laissent prévoir. Il prouve que l'esprit de corps est inconciliable avec l'esprit de justice. La grâce qui l'a suivi en est l'infirmité morale malgré toutes les précautions qu'on a dû prendre pour n'en faire qu'un acte de pitié pure. La grâce de celui dont on réclamait la mort il y a quelques années, serait un scandale si tout le monde, les juges eux-mêmes, n'avait pas la certitude de son innocence.

2<sup>o</sup> La réhabilitation suivra la grâce. Personne n'en doit douter aujourd'hui. Il y a dans la vérité une force d'expansion que rien n'arrête. Pour aboutir à ce résultat, je ne vois qu'une tactique : continuer sans relâche à faire la lumière, enregistrer patiemment tous les faits nouveaux qui ne peuvent manquer de se produire ;

3<sup>o</sup> L'affaire Dreyfus a mis en mouvement, contre la liberté et la République, toutes les forces contre-révolutionnaires. On a pensé que ceci tuerait cela, et la question ainsi posée, il faut, pour conjurer le danger, que cela réduise ceci à l'impuissance. C'est de cette lutte que va dépendre la direction des événements politiques. La situation rappelle beaucoup l'histoire du 16 Mai. Je crois fermement, quant à moi, au triomphe final des républicains sur les retours offensifs du cléricalisme et du boulangisme. »

## LES GRÈVES

### A Belfort

Le dépouillement du scrutin relatif à la prolongation de la grève a eu lieu en présence d'une foule nombreuse d'ouvriers. Près de 1.500 suffrages, soit l'unanimité des votants, ont décidé de continuer le chômage.

### Manifestation à Albi

Albi, centre républicain a subi, dimanche, une manifestation qui est en somme une protestation de celle qui a eu lieu à Carmaux. Il n'y a pas eu d'incidents graves.

### A Carmaux

Les ouvriers de Carmaux ont décidé, au cours d'une réunion qui fut tenue dans l'après-midi de dimanche, de suspendre le travail jusqu'au jour où la compagnie s'engagera à faire droit aux réclamations nombreuses de son personnel.

Puis de 1500 ouvriers, ne cessant de crier, à la réunion du syndicat, « La Grève, La Grève ». Malgré les objurgations de quelques militants qui voulaient épuiser les moyens de conciliation, la grève fut votée à une très grande majorité.

M. Andrieu, député d'Albi, et deux membres de la délégation ouvrière, ont demandé une audience au préfet du Tarn, qui l'a accordée.

## Au Transvaal

### Généralissime boër

On annonce que M. Evert Gobler a été élu commandant général des forces de l'Etat libre. Il est âgé de trente-cinq ans.

Le président Kruger adressera une protestation solennelle aux puissances européennes et aux Etats-Unis, si les Anglais font usage des balles *dum-dum* qu'ils ont employées dans les Indes et au Soudan.

Un train blindé a été capturé par les Boërs : le mécanicien et un indigène ont pu s'échapper. Mais un détachement entier a été fait

prisonnier. Le commandant anglais, a été légèrement blessé.

Le total des troupes anglaises au Natal, est d'environ 15,000 hommes. Sur ce nombre, 9,000 se trouvent à Ladysmith avec 32 canons, et 4,000 à Glencoe avec trois batteries de campagne. Le reste est disséminé dans le pays.

### Défaite des Boërs

On annonce que les Boërs auraient été battus devant Ladysmith. Leurs pertes s'élèveraient à deux mille morts. Cette nouvelle doit être acceptée sous les plus formelles réserves.

## INFORMATIONS

### Elections au Conseil général

Voici les résultats de l'élection au conseil général qui a eu lieu dimanche dans le canton de Barbazan (Haute-Garonne) : Inscrits, 3,426 ; votants, 1,870 ; suffrages exprimés, 1,764 M. Osmin Cazaux, radical, élu sans concurrent par 1,743 voix, en remplacement de M. Adrien Hébrard, directeur du *Temps*, démissionnaire.

Voici les résultats de l'élection qui a eu lieu dans le canton d'Avignon :

Inscrits : 5,043. — Votants : 2,579.

Jacob, nationaliste, 1,812 ; Millo, républicain, 384 ; Nouveau, socialiste, 222 voix.

### Une lettre de M. Fournière

M. E. Fournière, député, adresse à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, la lettre suivante :

« Paris 14 octobre 1899.

« Monsieur le Président du conseil,

La protestation de M. Turinaz, évêque de Nancy, contre l'odieux traitement dont les orphelins sont l'objet au *Bon-Pasteur*, a soulevé dans toute la France une légitime indignation. De toutes parts les victimes des exploitations religieuses de charité se sont levées et, par les journaux, elles nous ont fait connaître les souffrances qu'elles avaient endurées, que des millions d'enfants endurent encore. Je me propose, à la rentrée, de vous questionner sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour réprimer immédiatement ces crimes contre l'humanité.

« Veuillez, agréer, etc.

« EUGÈNE FOURNIÈRE »

### Mort d'un sénateur

On annonce la mort de M. Savary, sénateur républicain du Finistère, survenue dimanche matin à Quimperlé, à la suite d'une longue maladie. M. Savary était né à Quimperlé le 29 mai 1851.

### L'ouverture de la Session

On annonce que l'ouverture de la session pourrait être retardée de huit jours et reportée au 14 novembre.

Messieurs de la Chambre prennent leurs congés !

### Inauguration de Monuments

Dimanche a eu lieu, à Chantilly, l'inauguration de la statue du duc d'Aumale. Divers discours ont été prononcés par MM. Gaston Boissier et de Bornier, de l'Académie française, et le maire de Chantilly.

Dimanche, à Nuits-Saint-Georges, a été inauguré un monument en l'honneur de Tisserand, ancien directeur de l'Observatoire de Paris. M. Maurice Lœwy, directeur actuel, présidait.

Dimanche également, à Pau, la statue du général Bourbaki a été inaugurée. Plusieurs discours ont été prononcés.

**A Montélimar**

Le 22<sup>e</sup> de ligne, actuellement en garnison à Montélimar, ira à Gap remplacer le 52<sup>e</sup> qui viendra tenir garnison à Montélimar.

**Banquet Quesnay**

Dimanche, sous la présidence de M. de Mahy, a eu lieu le banquet offert à M. de Beaurepaire par M. de Grandmaison et les royalistes de l'arrondissement de Saumur. Par mesure de précaution (on sait que M. de Beaurepaire est étonnamment surveillé), l'homme chez qui Karl est allé deux fois était arrivé samedi soir, à quatre heures, dans le plus strict incognito. Dimanche, dès onze heures, les convives sont arrivés avec des allures mystérieuses, à l'hôtel de la Paix, où le banquet a commencé à midi et demi, après qu'on a pris la précaution de fermer hermétiquement toutes les portes, précaution superflue d'ailleurs, tout le monde paraissant ignorer l'important événement qui était en train de s'accomplir.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Justice**

Sont chargés du règlement des ordres pendant l'année judiciaire 1899-1900, dans les tribunaux de première instance : de Cahors, M. Fournié, juge ; de Gourdon, M. Daynac, juge ; de Figeac, M. Mage, juge.

**Sociétés de secours mutuels approuvées**

Dans l'état général des subventions accordées en 1899 aux sociétés de secours mutuels, qui ont fait en 1898 un versement à leurs caisses de retraites, nous relevons les sociétés ci-après du département du Lot : Cahors (Inst.), pour une subvention de 730 fr. id. (St-Vincent-de-P. hommes) id. 500 — id. (sapeurs pompiers) id. 358 — Gourdon (Saint-Eloi) id. 200 — Labastide-Murat (St-Louis) id. 202 — Souillac St-Martin id. 985 — Prayssac (la Fraternelle) id. 268 —

**La classe de 1898**

Les commandants de recrutement vont recevoir prochainement la répartition ministérielle du contingent appelé pour deux et trois ans en 1899.

Lorsqu'une subdivision de région sera désignée pour fournir des recrues à un régiment tenant garnison dans cette subdivision, le commandant du bureau de recrutement devra exclure du contingent destiné à ce corps les jeunes soldats domiciliés ou résidant dans la ville où est stationné le régiment ou une fraction du régiment. On évitera, autant que possible, de placer dans les corps stationnés à proximité de la frontière, les jeunes soldats ayant résidé ou ayant des attaches à l'étranger, ainsi que ceux possédant un casier judiciaire.

Les hommes qui en raison de leur instruction, seraient jugés susceptibles d'arriver aux grades et emplois de caporal ou de brigadier, de sergent ou de maréchal des logis

fourrier, seront répartis proportionnellement au contingent attribué à chaque corps.

La pratique du tir et les exercices de gymnastique étant des parties essentielles de l'instruction militaire que l'on ne saurait trop encourager, les jeunes soldats de la classe 1898 ou les ajournés des classes de 1897 et de 1896, qui auront pris part à des concours de tir ou de gymnastique, en France ou à l'étranger, devront être invités à se présenter au corps porteurs des diplômes de prix de tir ou de gymnastique qui auraient pu leur être délivrés.

**CAHORS**

**Conseil municipal**

Le Conseil municipal se réunira ce soir à 8 heures précises.

**Ordre du jour :**

Etablissement des Petits-Carmes.

**Chemin de fer d'Orléans**

Depuis le 15 Octobre, le train venant de Capdenac qui arrivait à Cahors à 9 h. 48 du matin, est avancé et arrive à Cahors à 9 h. 31.

Il correspond avec le train express de toutes classes sur Paris dont le départ de Cahors est retardé à 9 h. 36 matin, et met en relation les villes de Figeac et de Gourdon par Cahors.

\* \*

Nous publions en 4<sup>e</sup> page l'horaire du service d'hiver.

**La rentrée du tribunal**

Hier a eu lieu la rentrée solennelle du tribunal.

Le président a déclaré ouverte l'année judiciaire 1899-1900.

**Chambre des avoués**

MM. les Avoués près le tribunal civil de Cahors ont constitué comme suit leur chambre de discipline pour l'année judiciaire 1899-1900

Président : M. Billières  
Syndic : M. Tassart.  
Rapporteur : M. Sautet  
Secrétaire-trésorier : M. Lacaze.

**Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen**

Un groupe de citoyens se sont réunis, la semaine dernière, dans une des salles de la mairie, dans le but de former une section de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen.

Cette réunion, à laquelle assistaient de nombreuses personnes, a été présidée par M. Pagès, conseiller d'arrondissement, assisté comme secrétaire de M. Roumégous, répétiteur au Lycée Gambetta et de M. Mazure, professeur d'histoire au Lycée.

Nous félicitons sincèrement les promoteurs organisateurs de cette réunion, et nous espérons qu'avant peu, la Ligue de Cahors saura, comme celle de Paris, faire bonne œuvre républicaine.

**Syndicat des pharmaciens du Lot**

MM. les pharmaciens du Lot sont priés d'assister à la 21<sup>e</sup> assemblée générale, qui aura lieu le jeudi 26 octobre courant, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle de l'hôtel de ville de Cahors.

**Société agricole**

**Procès-verbal de la séance du 8 octobre**

Présidences de M. REY, président de la Société

Etaient présents : MM. Besse, Bru, Combes, Dufour, vice-président de la Société, Edoux, Galaret, Lacoste, Massabie, Paillet, Pardes, Quercy, Rey, président de la Société, Rouquié, Rodes, J. Valette.

M. Rodes, en l'absence du secrétaire, procède à la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le procès-verbal est adopté.

M. le président donne ensuite la parole aux rapporteurs de la Commission de viticulture, primes d'honneur, drainage et irrigation.

M. Rodes, rapporteur de la Commission de viticulture, donne lecture de son rapport qui sera annexé au bulletin.

Sont proclamés lauréats du concours de viticulture :

**1<sup>re</sup> CATÉGORIE**

1<sup>er</sup> Prix : M. de Verninac, sénateur à Croze, commune de Cazillac, 150 fr.

2<sup>e</sup> Prix *ex æquo* : M. le D<sup>r</sup> Fontanille, à Gourdon, 55 fr. ;

M. le D<sup>r</sup> Larroque, à Gourdon, 55 fr. ;

3<sup>e</sup> Prix : M. Brousse, à l'Hôpital-Saint-Jean, 50 fr.

**2<sup>e</sup> CATÉGORIE**

1<sup>er</sup> Prix *ex æquo* : M. Rodes, instituteur à Poudens, 55 fr. ;

M. Ma'gouyard, à Gourdon, 55 fr.

2<sup>e</sup> Prix *ex æquo* : M. Calmon, propriétaire à Thédirac, 35 fr. ;

M. Devaux, avocat, prop. à Gourdon, 35 fr.

3<sup>e</sup> Prix *ex æquo* : M. Cabanel, à Salviac, 20 fr. ;

M. Baldy, à Salviac, 20 fr.

**3<sup>e</sup> CATÉGORIE**

1<sup>er</sup> Prix *ex æquo* : M. Fourned, à Sarrazac, 40 fr. ;

M. Orliac, à Gramat, 40 fr.

2<sup>e</sup> Prix *ex æquo* : M. Lacoste Marcelin, à Bétaille, 30 fr. ;

M. Briat, instituteur à Sarrazac, 30 fr.

3<sup>e</sup> Prix *ex æquo* : M. Marcou, à Cazillac, 20 fr. ;

M. Ayrolles, à Bétaille, 20 fr.

4<sup>e</sup> Prix *ex æquo* : M. Constant, à Gourdon, 15 fr. ;

M. Linol, à Lamothe-Fénelon, 15 fr.

M. le Président propose d'accorder à MM. Salgues à Bétaille et Caussanel à Caniac, un diplôme de médaille d'argent à l'un pour les hybrides qu'il a en étude, à l'autre pour avoir été le propagateur des hybrides Couderc, 503, 201, 4401.

Adopté.

M. Rodes termine son rapport en proposant d'accorder à M. Claret, à Concorès, 60 fr. de prime pour irrigation et 40 fr. à M.

Bariéty, à Frayssinet le-Gourdonnais, pour le même motif.

M. Edoux, rapporteur de la prime d'honneur, donne lecture de son rapport sur le domaine de Ginart à Peyrilles, appartenant à M. Rodes, notaire et maire, officier du mérite agricole. Il demande que la prime d'honneur lui soit accordée. Cette prime est votée à M. Rodes à l'unanimité.

Le rapport de M. Edoux sera publié dans le bulletin.

M. le Président propose d'accorder les récompenses décernées aux anciens serveurs, soit 60 fr. à M. Bardes, 28 ans de service, au Vigan et 30 fr. à M. Hébrard, 17 ans de service à Calès. Cette proposition est adoptée.

Il procède ensuite à la lecture d'une lettre de M. Lacoste Henri, propriétaire à Puy-l'Evêque, demandant que d'après le jugement rendu par le tribunal civil de Cahors en date du 16 mai 1898, jugement ratifié par la cour d'appel d'Agen le 9 juin 1899, le rupestris Pardes soit identique au rupestris Lacoste et que chacun d'eux ait le droit et l'obligation de le vendre en y ajoutant son nom.

Acte est donné de cette communication à M. Lacoste et elle sera insérée sur sa demande, au bulletin de la Société.

Nul membre présent ne faisant plus d'observation, M. le Président lève la séance.

Le Conservateur,  
J. DELPECH.

**Acte de probité**

Hier, Mlle Henriette Bru, âgée de 11 ans, demeurant rue Fénelon, a trouvé une pièce d'argent sur la voie publique, qu'elle s'est empressée de déposer au bureau de police où elle est tenue à la disposition de la personne qui l'a perdue.

**Accidents**

Samedi soir, le sieur Cousinet, charretier au moulin St-James, avait été porter des farines à Bégous : là ayant voulu descendre de la charrette, Cousinet engagea le pied entre une tringle de fer et la roue, si malheureusement et si violemment, qu'il s'est cassé la jambe à la hauteur de la cheville.

\* \*

Ce matin, vers huit heures, le sieur Carrié, propriétaire rue des Cadourques, conduisait sa charrette, chargée de décombres, lorsque arrivé en face le portail du cimetière, un essieu se cassa. Le cheval s'abattit et la charrette se renversa. Carrié et son domestique sautèrent aussitôt. Mais, dans leur chute, tous deux se firent quelques contusions, heureusement sans gravité.

**Théâtre de Cahors**

Dimanche, devant un public nombreux — ce qui nous a fort étonné, — et élégant (les premières étaient assez garnies), la troupe de M. Bourgeois, a donné sur la scène de notre théâtre, l'œuvre si belle de Emile Bergerat, *Plus que Reine*.

Nous sommes heureux de pouvoir féliciter

**LES MASQUES DE SUIE**

PAR PAUL MAHALIN

**DEUXIÈME PARTIE**

**La Bohémienne**

**VI**

**A LA BOMBE**

— Tirez aux embrasures, mortieux ! aux embrasures ?

Il prit un pistolet dans ses fontes.

— Tenez ! voilà comme ça se joue.

Il ajusta dans une meurtrière et fit feu. Augustin, le plus jeune des fils de Pierrin, poussa un cri, battit l'air de ses bras et s'affaissa.

— Ah ? brigands, rugit le père, qui arrivait.

Il attendit un éclair et déchargea à son tour son fusil double dans le tas. Deux bandits s'affaissèrent en hurlant. Les autres firent mine de plier. Le cavalier les apostropha :

— Tas de c... ! si vous avez peur, cachez-vous derrière mon cheval.

Puis il hêla :

— Chamboran !

— Meg !

— Assez de cartouches brûlées ! Cette pétarade nous attirerait sur le dos tous les villages environnants. A la bombe !

— A la bombe ! cria Chamboran.

— A la bombe ! répétèrent les Masques de Suie.

Une douzaine d'hommes s'avancèrent, portant un énorme madrier, qui ne paraissait pas peser plus qu'une plume dans leurs bras vigoureux. Ce madrier fut lancé comme une catapulte ou un bélier sur la porte de la cour, qu'il se mit à battre avec furie. Les murailles tressaillèrent sous cette attaque formidable. La mousquetade faisait rage ; la poudre précipitait ses assauts ; les vis de la porte craquaient ; ses gonds sursautaient dans leurs pitons, et comme si ce n'était assez, la tempête se déchainait et s'exaspérait sur le tout, mêlant les mugissements de son tonnerre au fracas des détonations, des secousses, des gémissements et des jurons. La tempête servait les Masques de Suie. Elle empêchait que le vacarme de la bataille ne fût entendu de Montereau, de Voulx, de Dormelle, de Bichereau et de toutes les localités circonvoisines.

A la fin, la poutre eut raison de la porte. Celle-ci chancela et céda éventrée.

Les bandits se ruèrent dans la cour et envahirent le moulin.

Il y a des scènes qu'il ne faut pas tenter de peindre, sous peine de passer aux yeux du lecteur pour pousser à plaisir les choses au sinistre, raffiner l'épouvantable jusqu'à l'exorbitant, et exagérer en horreur le vraisemblable et le possible. Nous nous taisons donc un instant. Les pièces du procès vont parler : dépositions des témoins, aveux des accusés ; elles ont l'éloquence sèche, froide et impitoyable du *vu*. Que ceux qui éprouveraient, en parcourant ces documents, une sorte de défiance ou de dégoût, se souviennent que les faits copiés par nous se passaient à quarante lieues de Paris, dans une habitation isolée, et soixante-neuf ans avant que fleurît Jean-Baptiste Troppmann.

« — Ah ! vauriens, s'écria Isidore Pierrin, en voyant les bandits faire irruption, venez piller ! Je vais vous effondrer ! »

Et il saisit un broc à gerbe et s'apprêta à casser la tête à Maincole. Mais celui-ci tira son sabre et renversa le meunier, le crâne fendu à moitié. Puis, voyant son ennemi à terre, il lui sauta à pieds joints sur l'estomac, y trépigna quelques secondes, et se baissant, scia le cou du malheureux, qui vivait encore.

Joseph Pierrin s'était sauvé dans le grenier par un trou du plafond de l'écurie et s'était blotti dans la paille. Trois hommes qui l'avaient suivi sondèrent la paille à coups de baïonnette. Joseph se rendit. On le traîna dans la cour et on l'accosta à la muraille, contre laquelle on le fusilla à la clarté d'une chandelle.

Le père avait été amené dans la cuisine garotté et le bonnet de coton descendu sur le nez, pour qu'il ne pût reconnaître personne. On lui lia les jambes et on le coucha par terre. Le Beauceron et un appelé Passepoil allumèrent à la lampe des brandes de paille et les

promenèrent sur la figure du bonhomme.

« La Clef-des-Coffres considérait ce spectacle en amateur. Passepoil poussa son compagnon du coude.

« — Ils vont bien les *farauds*, dit-il.

« — Oui, répondit le Beauceron, les Parisiens sont des *pingres* qui n'ont jamais *taffé* (eu peur).

La bande s'était répandue dans toute la maison. On fouillait les armoires ; on brisait les bahuts, les huches et les coffres ; on bouleversait les lits, on crevait les paillasses et les matelas, on arrachait les tapisseries, on sondait les planchers et les murailles. Il fallait trouver le magot !

Mais le *magot* ne se trouvait pas.

Le chef s'était assis auprès de la cheminée et assistait impassible à cette perquisition tumultueuse. Ses compagnons portaient un masque de suie. Il portait un masque de velours.

Au bout d'un instant, il se pencha vers Pierrin, qui geignait à ses pieds, sur le carreau, affreusement torturé par ses liens :

— Eh bien, citoyen Pierrin, lui dit-il avec une ironie cruelle, tu nous avais donné rendez-vous ; tu vois que nous sommes exacts. Où est ton argent maintenant ? Il s'agit de payer pour racheter la vie.

— Il y a trois cents francs dans la *mé*, répondit le bonhomme en gémissant.

(A suivre).

Les artistes, du vrai talent qu'ils ont montré toute la soirée, et dont les spectateurs ont bien su, par leurs applaudissements, les remercier.

**Tournées Frédéric Achard**

Bonne nouvelle pour nos lecteurs et pour le public : La tournée FRÉDÉRIC ACHARD nous est annoncée pour le samedi 21 octobre avec *Les Erreurs du Mariage*, comédie en trois actes de M. A. Bisson auteur des *Surprises du Divorce*.

C'est toujours une bonne fortune pour nous de pouvoir aller applaudir les excellents artistes de M. ACHARD, en tête desquels nous voyons figurer le nom de M. MALARD, le comique si fin, si amusant, que l'on a toujours grand plaisir à revoir.

Le spectacle sera terminé par Mouton. pièce en un acte, également de M. A. Bisson, qui a obtenu un si grand succès. La composition du spectacle et l'interprétation nous assurent une soirée des plus agréables,

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 14 au 17 octobre 1899

*Naissance*

Giacomoni Paul-Marie-Jacques-Séverin, boulevard Gambetta, 42.

*Publications de Mariages*

Martin Antoine-Florentin, capitaine au 7<sup>e</sup> de ligne et Bousquau Samance-Louise, sans profession.

Péfourque Jean-Joseph-Marius-Antoine, chemisier et Bourgeois Adeline, mercière.

Cassan Edouard-Marie-Louis, employé et Alazard Marguerite-Jeanne, sans profession.

Sers Adolphe, clerc de notaire, et Janis Hélène-Julie, sans profession.

Vendries François-Léon, cordonnier et Valérie Marie-Georges couturière.

Gourgou Augustin, cultivateur et Massip Antoinette, sans profession.

Lagardère Pierre-Antoine, commissaire de police et Palame Jeanne, sans profession.

**Arrondissement de Cahors**

**PRAYSSAC. — Cours des bestiaux. —**

Bœufs gras, de 550 à 1.000 fr. la paire; attelages, cours ordinaires.

Breaux, de 250 à 400 fr. la paire.

Porcs gras, de 50 à 53 fr. les 50 kilos; autres, de 18 à 40 fr. l'un.

Moutons gras, 55 c. le kilo; autres, cours très bas.

Oies, de 13 à 16 fr. la paire.

Canards, de 5 à 8 fr. id

Poules, cours en baisse.

Poulets, de 1,50 à 2,50 la paire.

Lièvres, de 3 à 5 fr. l'un

Perdreux, de 1,50 à 2 fr. id

Lapins domestiques, de 1,50 à 2 fr.

Chefs, 80 c. la douzaine.

Blé, de 10 à 11 fr. les 4/5.

Maïs, de 6 à 7 fr. id.

Pommes de terre, 2 fr. et 3 fr. les 4/5.

Noix, de 13 à 15 fr. l'hectolitre.  
Châtaignes, de 4 à 6 fr. les 4/5

**PUY-LÈVÈQUE. — Nécrologie. —** M. Garrelon, juge de paix à Puy-l'Évêque, est décédé hier lundi.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — Collège. —** Par arrêté ministériel, un congé d'inactivité pendant l'année scolaire 1899-1900 est accordé à M. Gayral, professeur de dessin au collège de Figeac.

— M. Bénassy est nommé professeur de dessin au collège de Figeac, en remplacement de M. Gayral.

— **Accident mortel.** — La semaine dernière, un accident terrible s'est produit aux mines argentifères de Cuzac.

Un jeune homme de 23 ans, M. Marty, charpentier, fils de l'entrepreneur, a été écrasé par la chute d'un hangar que l'on venait de construire.

Un ouvrier, M. René Pachin, âgé de 28 ans, a été atteint au flanc par une poutre et blessé assez grièvement. Quelques autres ouvriers ont reçu des contusions sans gravité.

— **Postes.** — M. François Bonnet, élève du collège de Figeac, vient d'être admis comme surnuméraire, après concours.

**SOUSCEYRAC. — Droits de place. —** M. Cancès Auguste, a été déclaré adjudicataire des droits de place et de pesage pendant 4 ans, au prix annuel de 180 fr.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON. — Ecole mixte de St-Romain.** Le dimanche 29 octobre, à 2 h. du soir, il sera procédé, dans la salle de la mairie, à l'adjudication des travaux de construction d'une école mixte. Le montant des travaux est de 10,851 fr. 92. Le cautionnement en espèces est de 1,000 fr.

Les certificats devront être visés huit jours à l'avance par l'architecte d'arrondissement avenue Cavaignac, à Gourdon.

**Variétés**

**Le roman populaire**

Sous ce titre : *Les industriels du roman populaire*, M. Frédéric Loliée vient d'écrire dans la *Revue des Revues* quelques fortes pages où il montre, avec une grande exactitude, comment s'y prennent les entrepreneurs de romans-feuilletons pour arriver aux succès monnayés et comment ils savent préparer pour les besoins du public une nourriture destinée à des estomacs grossiers.

« Thèse générale, pour réussir : il faut être apte à cuisiner une sorte de feuilleton de ménage, qui tienne dans la fa-

« mille sa place quotidienne et son rôle économique ni plus ni moins que le pot-au-feu. Quant aux personnages, c'est élémentaire. Vous prenez une jeune femme malheureuse et persécutée. Vous ajoutez un tyran sanguinaire, un ami sensible, courageux et vertueux, un confident sournois et perfide, des comparses d'un acabit plutôt équivoque. Lorsque vous tenez en main tous ces personnages, vous les mêlez ensemble en deux, trois, quatre cents feuilletons et vous servez chaud. Aussitôt que vous aurez fait un seul roman dans ce genre, cela ira comme de source, vous en ferez vingt, trente « sans le moindre effort. »

Et M. Loliée indique clairement comment se fabriquent des feuilletons de cinquante mille lignes. Le plus souvent on s'y met à trois ou quatre.

« Commencé par l'un, le roman est continué par l'autre, il est achevé par un troisième sans qu'intervienne — sauf à la caisse — l'auteur officiel. »

Il y a même des écrivains peu scrupuleux qui signent les feuilletons, en touchant le prix et n'ont pas écrit un mot; ils ne connaissent pas même la donnée de leur feuilleton.

En voici un piquant exemple :

« L'un des fournisseurs en vogue des bas de colonne de la petite presse, venait de faire accepter : la *Buveuse de sang* ou la *Buveuse de perles*, un roman dont il n'avait pas commencé la première ligne. Mais il avait son homme sous la main et c'était le principal. Donc, il vivait là-dessus en parfaite tranquillité. Mais voilà que, par contre temps, le sous-confectionneur tombe malade et meurt avant que l'ouvrage soit terminé. Comme il ne sait pas un traitre mot du feuilleton en cours, il lui serait difficile d'en continuer la série. Il court au journal, réclame tout ce qui a paru du roman et, fortement agacé, rentre chez lui. L'imprimeur attend. Le public ne comprendrait pas et veut la suite de son histoire. Il s'efforce à rattraper le fil. Il sue d'ahan pour trouver un développement plausible aux aventures de la *Buveuse* en question; et il reste le bec de plume en l'air, ne parvenant pas à racrocher les lambeaux du récit interrompu. Mais il est une Providence pour les feuilletonnistes. Tandis qu'il désespère de sortir de cette impasse, on sonne à sa porte. Quelqu'un se présente. Il reconnaît aussitôt à quelle classe de la société appartient le visiteur. Cet air minable, ce chapeau bosselé à la main, cette redingote étriquée et lustrée, cet orgueil dans les yeux et cette misère dans les habits : il n'y a pas à en douter, c'est un confrère... malheureux, et qui va le servir en l'occurrence.

« — Monsieur, lui dit l'inconnu, celui à qui vous donniez trois cents francs par mois pour composer la *Buveuse* me faisait faire le roman à moi-même pour cent cinquante. Le pauvre homme était un entrepreneur aussi. Je m'offre à le terminer pour la somme qu'il recevait. »

La proposition arrivait à merveille. On

passa une traite. X... se réjouit de l'aventure; et trouvant, une fois de plus, que l'opération a du bon, se promet d'en agrandir le champ. Il la pratiquera désormais sur une vaste échelle. Il signera d'une main généreuse des romans, des drames, des mélodrames qui l'enrichiront et le rendront célèbre, sans qu'il ait à peine besoin d'y penser.

Que nous sommes loin, dans cette branche de commerce, de l'antique apostolat des lettres.

M. Loliée a consulté quelques grands écrivains sur le roman populaire et il publie le résultat de son enquête. Nous donnerons des fragments des lettres signées : Bérenger, Claretie; Séailles, Lucien Descaves. (A suivre)

**BULLETTIN FINANCIER**

La liquidation de quinzaine s'est effectuée plutôt facilement, avec des reports relativement bon marché, il n'y avait, du reste, que des positions de peu d'importance à faire reporter fin courant. Malgré ces facilités, la tenue du marché laisse encore à désirer.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 100,32, le 3 1/2 0/0 à 102,30 et l'amortiss. ble à 99,55.

La Banque de France cote 4290.

Le Comptoir National d'Escompte s'est négocié à 596, le Crédit Foncier à 710, le Crédit Lyonnais à 983 et la Société Générale à 593.

Parmi nos chemins, le Lyon s'inscrit à 1876, le Nord à 2110.

Le Suez s'est traité à 3515.

Les fonds étrangers sont en meilleures tendances, l'Extérieure à 61,57, l'Italien à 91,65, le Russe 3 0/0 1891 à 87, le Turc D à 21,87 et la Banque Ottomane à 554.

**COMMUNICATION**

Il y a onze ans que, sur l'initiative d'un modeste, mais grand savant, fut fondé à Paris un Etablissement Médical de 1<sup>er</sup> ordre qui, apportant à la Thérapeutique le secours d'une médication toute nouvelle a, depuis cette époque, rendu la santé à un nombre incalculable de personnes atteintes de Surdité, ou souffrant de maladies de Gorge, du Larynx ou du Nez.

Nous avons nommé l'Institut Drouet, connu maintenant dans le monde entier.

Les disciples et continuateurs du Dr Drouet, soucieux de conserver la bonne renommée acquise par leur œuvre, croient devoir rappeler à l'immense public qui les a encouragés et soutenus avec une si touchante sollicitude, que la méthode de leur Maître, le Dr Drouet, répudie absolument toute opération chirurgicale, ainsi que l'emploi d'un appareil quelconque.

Le traitement de ce célèbre Etablissement médical est, d'ailleurs, clairement expliqué dans le *Journal de la Surdité, des maladies de la Gorge et du Nez*, dont l'envoi est absolument gratuit. Est également transmis, à titre gracieux, le *Questionnaire Pathologique*, admirable de précision et que les malades n'ont qu'à remplir pour obtenir, des praticiens de l'Institut Drouet, une consultation gratuite par correspondance, sur l'affection dont ils sont atteints.

Il suffit pour cela d'écrire au *Directeur, 112, Boulevard Rochechouart, Paris.*

**AVIS**

*Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.*

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 15

**LES CHAINES D'OR**

PAR M. A. FLEMING

V

ROSE DANTON

Rien de plus sérieux, au contraire. Je suis fiancée à Jules La Touche et nous nous marierons cette année. Voilà mon secret, et si vous me trahissez, je ne vous le pardonnerai jamais.

— Vous parlez tout à fait sérieusement ?

— Tout à fait.

— M. et Mme La Touche sont-ils instruits de cet engagement ?

— Certainement, non. Nous sommes trop jeunes. Jules n'a pas vingt ans et moi dix-huit. Il faut attendre; mais je l'aime à la folie et il m'adore. Tra là ! là ! là !

Elle reprit le chat et recommença à valser autour de la chambre.

Sa valse fut tout à coup interrompue.

Un jeune homme grand, noble, se tenait à la porte, le chapeau à la main, les yeux fixés sur elle.

— Que je ne vous dérange pas, dit-il poliment en s'avancant, ne vous occupez pas de moi, je vous prie.

Grâce se leva en souriant.

— Rose, permettez-moi de vous présenter mon frère, le docteur Danton; Frank, Mlle Rose Danton !

Rose abandonna son chat et salua gracieusement.

— Mon entrée a gâté un tableau délicieux, fit le jeune docteur, et a désappointé le pauvre Minet, je le crains bien. Je vous en prie, mademoiselle Rose, continuez votre valse sans vous occuper de moi.

— Je ne m'en occupe pas, dit Rose sans cérémonie; j'avais fini de valser, et maintenant je vais faire ma toilette.

Elle sortit en courant.

La maison rentra dans son calme; son élément tapageur était à sa toilette, et Grâce et son frère purent s'entretenir paisiblement au parler.

L'heure du second déjeuner était passée lorsque la calèche s'arrêta à la porte.

Kate, tout animée par sa promenade au froid, suspendit sa conversation riieuse avec la pâle Evelyne en présence du spectacle qui s'offrait à elle.

Debout sur les marches du perron, jouant avec un gros chien que Kate avait des raisons de connaître et faisant la coquette, du moins tout le disait, avec le maître du chien, se tenait une radieuse vision aux joues roses, vêtue d'une brillante robe de cachemire, mais garnie richement de velours et de dentelles noires, laissant les épaules et les bras potelés à découvert, dont les yeux brillaient comme des étoiles, et dont les cheveux bruns dorés

retombaient en grosses boucles jusque sur la taille.

— Oh ! quelle adorable personne ! s'écria Kate éperdue.

En une seconde, Evelyne avait franchi le perron et embrassé la brillante et jeune vision tandis que Kate montait avec plus de dignité.

— Comment vas-tu, Evelyne, demanda Rose. Kate !...

Elle tendait les deux mains.

Kate la saisit dans ses bras avec une sorte de transport.

— Ma sœur !... s'écria-t-elle, ma chère Rose !

Mais elle s'arrêta, car le docteur Danton les regarda avec une affectation de gravité qui l'irritait.

— Quand es-tu arrivée, Rose ? demanda Evelyne.

— Il y a deux heures. Avez-vous fait une agréable promenade ?

— Délicieuse, dit Kate, et elle m'a donné de l'appétit. Nous avons fait attendre mademoiselle Grâce, j'en ai grand' peur. L'heure du déjeuner est passée, n'est-ce pas ? Viens avec moi Rose. Partez-vous docteur; ne restez-vous pas à déjeuner avec nous ?

— Une autre fois. Au revoir, mademoiselle. Allons, Tigre !

Il descendit l'avenue en sifflant et les trois sœurs disparurent dans la maison.

— Très aimable, dit Rose. Le frère de Grâce est assez beau garçon.

— Beau ! s'écria Kate. Il n'est pas beau, ma jolie sœur.

Elle la serra de nouveau dans ses bras et l'embrassa avec effusion.

— Ma jolie petite sœur, comme je vais t'aimer.

Rose subit avec bonne grâce ces caresses, mais non sans une secrète morsure au cœur, en voyant combien sa sœur était plus belle qu'elle.

Elle s'enfuit voluptueusement dans un fauteuil, tandis qu'Eunice habillait sa jeune maîtresse, bavardant en français comme une pie.

Elles descendirent ensemble pour le déjeuner.

La pâle Evelyne était complètement éclipsée par la brillante Rose, et toute l'après-midi les deux sœurs aînées restèrent ensemble au piano et se promènèrent dans le parc.

— Voilà la récompense de ta conduite, Evelyne, dit Grâce en embrassant la frêle jeune fille. Tu m'as abandonnée pour l'éblouissante Kate, et maintenant on ne pense plus à toi. Tu es tout heureuse de revenir près de Grâce.

— Il n'y a personne qui vaille Grâce, dit Evelyne en se blotissant contre elle. Mais Kate et Rose ne seront pas toujours aussi amies. Aimez-moi un peu, aimez-moi longtemps... Attendez que Kate s'aperçoive du caractère de Rose.

En dépit de la prophétie d'Evelyne, les deux sœurs s'entendirent admirablement.

Le capitaine Danton, malgré sa promesse ne rentra pas le lendemain, si bien qu'elles restèrent complètement seules.

(A suivre).

PHOTOGRAPHIE D'ART VALDIGUIÉ

CAHORS, 5 RUE, DU PORTAIL-ALBAN
Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.
HUIT DIPLOMES D'HONNEUR
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY
Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.
Comptoir de Musique de 10,000 morceaux.
— Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie.
— Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR
Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS
Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison. M. LOUBEYRE vient de créer une étuve modèle, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D' GÉLIS
Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.
Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 15 octobre 1899.
V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Charles Montagne : L'Ecole buissonnière. — Louis Enault : Myrto (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-Beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siéglal : Le dernier des d'Artagnan (suite). — V<sup>o</sup> Nacla : Trilby (suite).

Armée et Marine
3, place du Théâtre Français, Paris.
Sommaire du n° 34 (15 octobre 1899).
Le fusil automatique. — Passage de Rivières. — Francoise de Gzelly. — La statue du général duc d'Annam. — La statue du général Duphot à Lyon. — M<sup>o</sup> Urvois. — La guerre du Transvaal. — Les chemins de fer allemand aux manœuvres impériales. — Les Comores. — « Asama », croiseur cuirassé japonais. — Le Vice-Amiral Ménard, commandant de l'Escadre du nord. — Le Lieutenant du vaisseau Tissot. — Les contre-torpilleur Hallebarde. — Les avaries du navire allemand Aëgir. — Le projet de budget de la marine pour 1900. — Les grands ports de commerce de l'Europe.

VIENT DE PARAÎTRE
NOUVEAU COURS DE MORALE
Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN
L'Enseignement Moral à l'École primaire
par F. VIALA, instituteur public
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri<sup>o</sup>
Livre de morale pratique et de lecture courante
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40
Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :
Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.
On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'ÀUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>o</sup>s.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris
LA
MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4<sup>o</sup>

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO
La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.
Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.
Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.
Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.
On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M<sup>o</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille
Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc.
TARIF SPÉCIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS)
Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, ci-après désignées, sous con-

dition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

- Agde \* (le Gran), Alai, Amélie-les Bains \*, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer \*, Arles-sur-Tech \*, (La Preste), Arreau-Cadéac (Vielles-Aure), Ax-les-Termes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balatuc-les-Bains \*, Banyuls-sur-Mer \*, Barbotan, Biarritz, Boulou-Pertos (le \*), Cambo-les-Bains, Capvern, Collioure \*, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Calbreton), Labouheyre (Mimizan), Lamoignon (Préchaq-les-Bains), Lamoignon-les-Bains \*, Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate \* (la-Franqui), Lourdes, Loudres-Barbazan, Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la) \*, Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christan), Pau, Pierrefitte-Nestlas (Barèges, Cauterets, Loz, Saint-Sauveur), Port-Vendres \*, Prades \* (Molitg), Quillan (Ginolles, Garcanières, Escoubroube, Usson-les-Bains), Saint-Florent \* (Chaudesaigues), Saint-

Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Salécha (Sainte-Marie, Sradan), Salies-de-Béarn Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranches-de-Conflent \* (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours
non compris les jours de dép. et d'arriv.

\* Exceptionnellement les billets de famille délivrés au départ de Paris pour cette gare sont exclusivement établis aux prix et conditions du paragraphe 4 du Tarif commun G. V. n° 106.

Une brochure intitulée Le Cantal vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis un joli morceau de musique pour piano.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS SERVICE D'HIVER (AU 15 OCTOBRE 1899)

Table of train schedules from Paris to Toulouse. Columns include station names (PARIS, LIMOGES, BRIVE, etc.), departure/arrival times, and train types (OMNIBUS, EXPRESS, RAPID, DIRECT).

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2<sup>e</sup> cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3<sup>e</sup> cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris. Columns include station names (TOULOUSE, MONTAUBAN, CAUSSE, etc.), departure/arrival times, and train types (EXPRESS, OMNIBUS).

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns include station names (CAHORS, Mercuès, Arrêt Douelle, etc.), departure/arrival times, and train types (Omnibus, Poste, Omnibus).

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns include station names (LIBOS, Fumel, Soturac-Touzac, etc.), departure/arrival times, and train types (Poste, Omnibus, Omnibus).

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns include station names (CAHORS, Cabessut, Arcambal, etc.), departure/arrival times, and train types (Omnibus, Omnibus, Omnibus).

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns include station names (CAPDENAC, Lamadeleine, Toirac, etc.), departure/arrival times, and train types (Omnibus, Omnibus, Omnibus).